

LE POINT PRÉVENTION

Septembre 2024

La qualité de vie et des conditions de travail :

La Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT) dans la fonction publique territoriale est une approche globale visant à concilier la qualité des conditions de vie et de travail des agents et la qualité du service public. Elle prend en compte plusieurs dimensions pour créer un cadre de travail plus agréable et productif.

Marguerite de la QVCT ANACT



Le plan santé au travail dans la fonction publique 2022-2025 renforce la volonté de développer le dialogue social et le pilotage de la santé et la sécurité au travail, améliorant ainsi les conditions de travail des agents.

Il s'agit d'une démarche concertée permettant d'agir sur le travail par l'engagement et l'implication des agents sur l'ensemble des thématiques de la marguerite QVCT.

Mettre en place une politique de QVCT, c'est investir dans le capital humain, en assurant un équilibre entre vie professionnelle et personnelle pour garantir un avenir durable et harmonieux.

Pour aller plus loin :

- ⇒ [Plan-Santé-Travail-FP-2022/2025](#)
- ⇒ www.fonction-publique.gouv.fr
- ⇒ www.anact.fr

Mise en Œuvre :

- Une volonté de l'Autorité Territoriale et de la Direction dans la mise en place de la démarche QVCT.
- La création d'un COPIL : Direction, organisations syndicales, chef de projet, etc.
- Diagnostic Participatif : implication d'agents volontaires dans l'identification des points sensibles et propositions d'amélioration.
- Plan d'Actions : choix et expérimentation des actions d'amélioration.
- Suivi et Évaluation : mesure régulière des actions mises en œuvre et leur impact avec une réflexion sur leurs ajustements ou pérennisation.

En pratique :

- Créer un boîte mail dédiée QVCT et /ou une boîte idées.
- Mettre en place les EDT (Espaces de Discussion sur le Travail).
- Débuter la démarche sur l'une des thématiques de la marguerite QVCT.
- Se faire labelliser QVCT !



À vos côtés, pour préserver le capital humain !

